CHRONIQUE

Comité permanent du Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

Le ministre de la Défense nationale de Belgique a réuni à Bruxelles (20 et 21 février 1922), le Comité permanent qui avait été désigné lors du premier Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, à Bruxelles.

On sait que ce Comité avait été chargé par le Congrès d'étudier la question de la continuité des travaux de ce premier Congrès et de préparer éventuellement les réunions futures. La séance du 20 février 1922 avait réuni à l'Hôpital militaire de Bruxelles, sous la présidence de l'inspecteur général Wibin, tous les membres du Comité permanent, sauf M. de Fonseca, délégué du Brésil, qui s'était fait excuser.

Etaient présents :

MM. Bainbridge.....(Etats-Unis d'Amérique).
Mauri.....(Italie).
Stirling.....(Angleterre).
Thomann.....(Suisse).
Van Baumberghem...(Espagne).
Voncken, secrétaire..(Belgique).

L'on s'est mis d'accord pour offrir à l'Italie de réunir le 2me Congrès international de médecine et de pharmacie militaires à Rome en mai 1923.

Les questions suivantes ont été proposées :

1re *Question :*

Les évacuations sanitaires.

I. Principes généraux des évacuations des armées de campagne.
II. Organisation des évacuations, compte tenu des exigences irréductibles des nécessités thérapeutiques.
III. Adaptation de la thérapeutique médicale et chirurgicale aux diverses conditions résultant de la nécessité de procéder à des évacuations.

Médecine et pharmacie militaires.

2me Question.

Collaboration des autorités civiles et militaires compétentes en matière d'hygiène sociale, d'éducation physique et de prophylaxie (Statistiques démographique des maladies sociales : tuberculose, maladies vénériennes, alcoolisme, tare mentale, dépistage, action prophylactique concertée. Vaccinations).

3me Question.

Etude critique des procédés de désinfection et de désinsectisation en temps de paix et en temps de guerre.

4me Question.

Traitement des blessures thoraco-pulmonaires et de leurs séquelles.

Question pharmaceutique.

Les laboratoires de chimie aux armées.
Leur rôle. Leurs méthodes.

Troisième congrès international d'éducation morale.

Du 28 juillet au 1er août 1922 se tiendra à Genève sous le haut patronage du Conseil fédéral suisse et du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, le troisième congrès international d'éducation morale.

Depuis les deux Congrès internationaux d'éducation morale de Londres (1908) et la Haye (1912), la guerre est venue et a remis au premier plan le problème de l'éducation morale. Les bouleversements matériels et moraux qu'elle a produits ne sont pas seulement les effets d'un passé auquel nous ne pouvons plus rien changer, mais les causes d'un avenir qui serait désastreux pour la civilisation si tous les hommes de cœur ne s'unissaient pour atténuer le mal. Réparer ne suffit pas, il faut construire.